

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

Case postale 287, 2002 Neuchâtel 2 – www.francophonie.ch – Rédaction : Olivier Bloesch, olivier.bloesch@bluewin.ch

Paraît douze fois par an.

N°659. Prix de l'abonnement : CHF 40 (€ 38). IBAN CH14 0900 0000 1000 3056 2. Août 2021.

« N'y a-t-il pas dans la mentalité des gens, même, surtout, chez ceux qui ne lisent pas, la croyance que le livre est sacré ? »

(Bernard Pivot, in *Le métier de lire*)

Syndémie, n. f.

Ce calque de l'anglais *syndemic*, un mot-valise formé de *synergy* et de *-demic*, est un néologisme imaginé par l'anthropologue américain Merrill Singer dans les années 1990. Il l'a utilisé pour décrire « l'entrelacement de problèmes de santé, physiques ou psychiques, qui se renforcent mutuellement et portent atteinte à la santé globale de la personne ». Cela a permis à Richard Horton, rédacteur en chef de la revue médicale *The Lancet*, de dire que « la Covid-19 n'est pas une pandémie, c'est une *syndémie* ». Mais le problème est toujours là.

Source : anti-k.org

(Défense du français, N° 659, août 2021)

Judokate, n. f.

Pendant les compétitions féminines de judo féminin, aux Jeux olympiques de Tokyo, on a une fois de plus constaté que les commentateurs suivaient les dictionnaires usuels, comme *Le Robert*, qui ignorent la forme féminine du mot judoka, à savoir *judokate*, sous prétexte que c'est un mot étranger qui doit rester invariable... en genre puisque le pluriel existe. Le *Guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions*, paru en 1999, précise cependant que si une forme féminine est attestée, on utilisera cette dernière. C'est le cas de *judokate*.

Source : www.nouvelobs.com

(Défense du français, N° 659, août 2021)

antigénique (test), adj.

Les antigènes sont des substances étrangères à l'organisme qui, dans le meilleur des cas, stimulent une réponse immunitaire visant à les éliminer en créant des anticorps. Un test *antigénique*, qui consiste, comme le test PCR, en un prélèvement nasopharyngé (écouvillon dans une narine) est beaucoup plus rapide que ce dernier, qui reste cependant la référence dans le cadre de la lutte contre le SARS-CoV-2. On obtient des résultats en moins de trente minutes avec le test antigénique, contre plusieurs heures pour le PCR.

Source : sante.journaldesfemmes.fr

(Défense du français, N° 659, août 2021)

Céiste, n.

Les Jeux olympiques de Tokyo 2020, qui ont eu lieu en... 2021 pour cause de pandémie, ont porté à notre connaissance de « nouveaux » vocables, dont *céiste* pour canoëiste. Le canoë-kayak est un sport olympique depuis 1936 à Berlin, après avoir été un sport de démonstration en 1924. *Céiste* est la contraction de canoë avec le suffixe *-iste* pour désigner celui ou celle qui pratique ce sport.

(Défense du français, N° 659, août 2021)

Épenthèse, n. f.

L'origine grecque de ce mot est *epenthesis*, « action de surajouter, insertion ». En linguistique, une *épenthèse* désigne l'apparition, à l'intérieur d'un mot, d'un phonème non étymologique, qui peut-être une voyelle, une consonne, une syllabe. *Le Robert* cite l'*épenthèse* du *b* dans le mot *nombre*, qui vient du latin *numerus*. Le *d* de *pondre* (du latin *ponere*) et le *b* de *chambre* (camera) sont apparus par *épenthèse*, tout comme l'*e* de *souverain* (de l'italien *sovrano*). Le *te* de *judokate* est épenthétique.

(Défense du français, N° 659, août 2021)

Paragoge, n. f.

Ce mot est issu du grec *paragôgê*, « action d'amener à côté », composé de *para*, « à côté de », et *agôgê*, « transport ». On le trouve en français dès le XIVe siècle (Acad.). Une *paragoge* est l'addition d'une ou plusieurs lettres à la fin d'un mot, donc d'un phonème, pour des raisons d'euphonie ou, en poésie, de métrique. Par exemple, on a rajouté une apostrophe et un *s* au mot anglais *pin* pour créer *pin's*. De même, en poésie, on peut écrire avec*que* pour avec ou jusques pour jusque pour répondre à des nécessités métriques.

Sources : Académie française, *Le Robert*

(Défense du français, N° 659, août 2021)